



# ADHÉREZ À L'ACID !

**L'adhésion pour les associations de salles de cinémas** est une cotisation annuelle à 75 euros, qui vous donne accès à :

- > **Deux Pass prioritaires** pour accéder aux **séances de l'ACID à Cannes**
  - > **La prise en charge en priorité de vos sollicitations pour la programmation et l'organisation de rencontres** ou de tout autre accompagnement autour des films
  - > **L'envoi régulier de courriers vous informant des prochaines sorties ACID**
  - > **L'envoi sur demande de DVD, de pistes de travail, d'invitations aux projections presse des films soutenus, d'entretiens filmés** des réalisateurs en format DCP
- Rappel : Cette adhésion ne permet pas de bénéficier de la gratuité sur les dépliant (25€/lot de 250)*

## NOTA BENE :

Vous êtes de plus en plus nombreux à solliciter notre intervention sur la prise en charge des transports des intervenants. Or, comme vous le savez, les budgets ne sont malheureusement pas à la hauteur des envies et les mesures d'économies du CNC en 2020 n'arrangent pas les choses.

Le montant des adhésions à l'ACID étant très peu élevé, nous ne pourrions plus prendre en charge les interventions pour des salles qui n'auraient pas pris leur adhésion. Merci de votre compréhension

La CCAS est un partenaire historique de l'ACID qui nous permet de travailler avec des salles situées à 70% dans des petites et moyennes villes. Devenir salle adhérente vous engage à accepter un tarif réduit pour les porteurs de la carte ACTIV éditée pour ses agents et leur famille.

Être adhérent, c'est aussi offrir un tarif réduit aux spectateurs adhérents ACID (sur présentation de leur carte) aux séances des films soutenus par l'association.

# ADHERENTS OU NON, SOUTENEZ NOS NOUVELLES ACTIONS GRÂCE A UN DON !

*L'ACID est reconnue d'intérêt général et éligible au mécénat.  
Vos dons sont défiscalisables si vous êtes soumis à impôt.*

En soutenant nos actions, vous montrez votre attachement à des valeurs que nous partageons : la perdurance d'un cinéma de la diversité, l'accès à tout le cinéma pour tous, la présence des artistes auprès de tous les publics, le goût de la transmission, la solidarité entre les territoires et les générations...

En 2020 votre soutien permettra

**A l'année**

## **Un maillage accru du territoire et le développement de l'éducation aux images :**

- > **La circulation des cinéastes et équipes de films dans davantage de territoires ruraux, petites et moyennes villes, et dans les territoires Politique de la Ville**, à la rencontre de tous les publics.
- > Le déploiement de la saison#2 de l'**ACID POP - Université populaire de l'ACID** - dans de nouvelles salles.
- > Le développement du réseau participatif de **Jeunes Ambassadeurs ACID** (17-25 ans) qui permet aux jeunes spectateurs de devenir prescripteurs et de s'engager dans la vie culturelle locale.
- > L'organisation de **rencontres professionnelles pour renforcer la solidarité au sein de toute la filière.**
- > **La défense de la filière indépendante dans les négociations politiques** : dans un contexte d'hyper-concentration des entrées, et de remise à plat de l'ensemble des dispositifs de soutien du CNC, la voix des indépendants est plus nécessaire / fragile que jamais. En 2019, lors des discussions autour du plan d'économie du CNC, l'ACID a su sensibiliser l'ensemble des professionnels pour la défense du secteur associatif, maillon vital de l'animation culturelle du territoire. En 2020 plus que jamais, hors de tout corporatisme, il s'agira de défendre la solidarité entre les acteurs de la chaîne de l'indépendance acteur de la chaîne.

## **A Cannes**

- > Le financement d'**une séance journalière supplémentaire** à destination des vendeurs internationaux et de la presse internationale afin de favoriser l'exportation du cinéma de la diversité et de désengorger les séances du soir, dont l'accès est prioritaire pour les exploitants.
- > Le renforcement du travail avec les publics jeunes dès Cannes autour des films de l'ACID.»

## Comment nous soutenir

### **Particuliers**

Quel que soit le montant de votre don, 66% de la somme vient en réduction de votre impôt sur le revenu (dans la limite de 20% du revenu imposable).

Par exemple, **un don de 100 euros vous revient en réalité à 34 euros** et vous fait bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 euros, **un don de 500 euros vous revient en réalité à 170 euros** et vous fait bénéficier d'une réduction d'impôt de 330 euros etc.

A réception du don, l'ACID vous fera parvenir le reçu fiscal correspondant.

### **Professionnels**

Le mécénat se définit comme un soutien matériel ou financier apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne morale pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général.

Le versement d'un don ouvre droit, pour le donateur, à des avantages fiscaux. L'entreprise donatrice peut ainsi déduire 60% du montant du don (jusqu'à 0,5% du chiffre d'affaires HT) avec possibilité de reporter l'avantage fiscal sur les cinq exercices suivants. Par exemple, **un don de 200 euros vous revient en réalité à 80 euros** et vous fait bénéficier d'une réduction d'impôt de 120 euros, **un don de 500 euros vous revient en réalité à 200 euros** et vous fait bénéficier d'une réduction de 300 euros, etc. A réception du don, l'ACID vous fera parvenir le reçu fiscal correspondant.



## COTISATION 2020 / DON 2020

Merci à tous ceux qui nous manifestent leur soutien. Pour que l'action en faveur de la diffusion du cinéma indépendant puisse continuer, n'oubliez pas votre cotisation ou votre don pour l'année 2019.

ASSOCIATION :

EXPLOITANT / PROGRAMMATEUR :

ADRESSE :

VILLE :

TELEPHONE :

MAIL :

SITE INTERNET :

**-Adhésion ACID 2020 :**

75 euros

**SOUTENEZ LES NOUVELLES ACTIONS,  
FAITES UN DON DEFISCALISABLE À L'ASSOCIATION**

**- Adhésion et Don 2020 :**

75 euros + le montant de votre choix :

Depuis 2015, l'ACID est éligible au mécénat, et une association reconnue d'intérêt général. N'hésitez pas à faire circuler l'information auprès de vos partenaires professionnels ou votre grand-oncle fortuné.

Merci de nous retourner cet imprimé rempli et accompagné de votre règlement à l'ordre de l'ACID.

ACID | 14, rue Alexandre Parodi 75010 Paris | tél. : 01 44 89 99 74 |

Fabienne Hanclot : dg@lacid.org | www.lacid.org